



COMMISSION EQUIPEMENTS PUBLICS

RAPPORT D'INFORMATION CONCERNANT LES BOUCLEMENTS DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT RELATIFS AUX BÂTIMENTS DU PARKING COLOMBELLE-CVHS, DE LA FERME DU POMMIER ET DE LA SALLE DU POMMIER

La commission équipements publics s'est réunie en date du 29 novembre 2022 afin de prendre connaissance des boucléments des crédits mentionnés en titre.

Etaient présents Monsieur POMATTO, conseiller administratif et Monsieur PFAFFHAUSER du SATPE.

Vous trouverez une présentation très complète faite par Monsieur Pfaffhauser dans CMNet, en particulier pour le détail des travaux exécutés.

1) Parking Colombelle – CVHS : mise en conformité (sécurité feu), rénovation et aménagement :

• Crédit de réalisation voté par le conseil municipale (2017):	CHF	1'200'000.00
• Décompte final du coût des travaux :	CHF	1'150'143.31
• Subvention SIG éco21 :	CHF	13'090.35
• Coût final de l'opération :	CHF	1'137'052.96

2) La ferme du Pommier : transformation de la ferme et réalisation d'un théâtre :

• Crédit d'étude voté par le conseil municipal (2014)	CHF	986'000
• dont effectivement utilisés	CHF	975'051
• Crédit de réalisation voté (2017)	CHF	11'550'000
• Participation du fond de décoration	CHF	124'000
• Total des coûts de réalisation	CHF	11'135'506
• Coût final de l'opération	CHF	12'110'558

N'est pas inclus dans ce décompte final le crédit d'étude de CHF 370'000 décidé en avril 2013 pour l'organisation d'un concours d'architecture.

3) La salle du Pommier : Mise en conformité de la sécurité incendie et du système d'évacuation :

• Crédit d'étude voté par le CM (2018) :	CHF	92'000
• Crédit d'étude complémentaire voté (2020) :	CHF	90'000
• Crédit de réalisation voté (2021)	CHF	641'000
• Montants votés cumulés	CHF	823'000
• Coût final de l'opération	CHF	715'596

Pour les détails concernant l'historique des projets ainsi que pour les détails comptables, nous vous renvoyons à la présentation de Monsieur Pfaffhauser (séance commission équipements publics du 29.11.2022).

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres de la commission ayant le droit de vote.

Le Grand Saconnex le 29 novembre 2022

Gérard BISE
Rapporteur



COMMISSION TRANSITION, DEMOCRATIE

RAPPORT D'INFORMATION SUR LE PROJET « VIVRE LA TRANSITION – LANCEMENT DU PROJET »

Sur demande du Conseiller administratif Monsieur Laurent Jimaja, la commission s'est réunie le 10 janvier 2023 afin de prendre connaissance du sujet cité en titre.

Mme R. Bucho Buschbeck, déléguée à la vie locale et associative au sein du Secrétariat général, est présente.

Mme R. Bucho Buschbeck soumet à notre avis le timing du projet.

La communication commencera début février dans le GSI avec reddition des projets au plus tard le 30 avril 2023. L'objectif est qu'à la fin du 1er semestre 2023 les projets sélectionnés soient annoncés.

La méthodologie sera la suivante : tous les dossiers seront réceptionnés par Mme R. Bucho Buschbeck, qui contrôlera qu'ils soient complets et conformes.

Ils seront ensuite soumis aux services concernés afin de vérifier leur faisabilité et les noter à l'aide d'une fiche d'évaluation.

La colonne « point » de la fiche d'évaluation permettra de noter, de 1 à 10, différents critères afin de permettre une classification entre des projets très différents.

Tous les dossiers seront ensuite transmis au « Comité de sélection ».

Les commissaires, à l'unanimité des membres présents, ont validé le timing de lancement et de reddition des projets, la démarche et l'outil d'évaluation.

Ils ont également décidé à l'unanimité que le « Comité de sélection » sera représenté par les membres de la commission Transition-Démocratie et que Monsieur Gérard Bise en sera le président.

En cas d'absence ou révocation d'un membre de la commission, il sera remplacé par un suppléant.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

Le Grand-Saconnex, le 10 janvier 2023

Valérie Tissot-Buchoux
Rapporteur

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2023,

MOTION DU GROUPE PLR :

« INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES SUR LES MURS ANTI-BRUIT DE L'AUTOROUTE PASSANT SUR LE TERRITOIRE DU GRAND-SACONNEX »

Considérants :

Les besoins criant en énergie, le coût des énergies fossiles devenu exorbitant, le plan d'urgence climatique adopté par le Grand-Conseil en 2019, les perspectives énergétiques fédérales 2050+ demandent d'investir dans les énergies alternatives comme l'installation de panneaux photovoltaïques, notamment sur les infrastructures nationales existantes.

Les travaux de la troisième voie autoroutière de contournement étant bien avancés sur le territoire du Grand-Saconnex, il est important de rappeler la Motion orale de M. Matthieu Steiner au CM du 9 novembre 2020 «Pour un traitement durable des nuisances» demandant notamment « que le projet soit l'occasion d'installer un mur anti-bruit le long de l'autoroute » et que cette demande soit relayée auprès des SIG, l'OFROU et l'Etat de Genève.

La mise en place des objectifs de transition énergétique sur le territoire de la Ville du Grand-Saconnex nécessite donc l'installation de panneaux solaires sur de grandes surfaces pour une bonne efficacité énergétique, y compris celles dont la Confédération est responsable.

Par cette motion, le groupe PLR, invite le Conseil administratif à étudier ce projet afin de le transmettre auprès des instances supérieures concernées.

La fraction PLR, pense que les investissements publics dans l'énergie photovoltaïque font partie des priorités pour lesquelles le Grand-Saconnex doit s'engager, et compte sur votre soutien en ce sens.

La fraction PLR : Raymond Chabry – Jean-Claude Cudré – Claudine Perrotin Duret
Matthieu Steiner – Valérie Tissot